



CONSEIL DE QUARTIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la troisième réunion du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 15 mai 2024 à 19 h, à la Villa Ringfield, 1185 rue La Sarre.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

Raymond Poirier	Président
Jason F. Ortmann	Secrétaire
Martin Claveau	Trésorier
Marjorie Ramirez	Vice-présidente
Anifatou Itchola	Administratrice
Colette Harvey	Administratrice

ABSENCES :

Barbara Michel	Administratrice
Karim Chahine	Administrateur

IL Y A QUORUM.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques
Jackie Smith	Conseillère municipale du district de Limoilou

Outre les personnes mentionnées, 5 personnes ont assisté à la rencontre du 15 mai 2024.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée, lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h
2. Prise d'acte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 avril 2024 et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 20 mars 2024	19 h 01
3. Nomination des membres cooptés	19 h 05
4. Élection des postes de dirigeants ou officiers	19 h 10
• Présidence	
• Vice-présidence	
• Trésorerie	
• Secrétariat	
5. Période d'information de la conseillère municipale	19 h 20
6. Période de questions et commentaires du public	19 h 35
7. Période d'échanges libres/Qualité de l'air et pollution atmosphérique à Limoilou	19 h 50
8. Résolution/Demande de rencontre et suivi concernant le dossier des ruelles	20 h 05
9. Résolution/Dépôt d'un projet concernant l'histoire et le patrimoine lié aux ruelles du quartier	20 h 15
10. Période de suivi/Bac à jouets en libre-service au parc Ferland	20 h 25
11. Période de suivi/Projets en cours du conseil de quartier	20 h 35
12. Prise d'acte des rapports de suivi quant aux comités externes auxquels participe le conseil de quartier du Vieux-Limoilou	20 h 45
13. Période de suivis des résolutions ayant obtenu réponse	21 h 15
• Présentation publique à Limoilou des résultats de l'étude sur la qualité de l'air menée par la Ville de Québec et ses partenaires	
14. Période d'échanges autour des consultations en cours et à venir	21 h 20
15. Fonctionnement du conseil de quartier	21 h 25
• Correspondances	
• Trésorerie	
• Paiements à venir	
• Choix du local de rencontre pour 2024-2025	
16. Divers	21 h 30
17. Levée de l'assemblée	21 h 35

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée, lecture et adoption de l'ordre du jour

L'assemblée est ouverte à 19 h 04. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres, avant de faire la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR JASON F. ORTMANN, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 15 mai 2024, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Prise d'acte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 avril 2024 et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 20 mars 2024

Les membres conviennent d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 20 mars dernier et de prendre acte de celui de l'assemblée générale annuelle du 17 avril en juin prochain.

3. Nomination des membres cooptés

Raymond Poirier explique le processus de cooptation des administrateurs.

RÉSOLUTION 24-04-10 CONCERNANT LA NOMINATION DES MEMBRES COOPTÉS

CONSIDÉRANT le bulletin de candidature déposé par Barbara Michel, directrice générale de l'organisme *Relais d'Espérance* ;

CONSIDÉRANT le bulletin de candidature déposé par Anifatou Itchola, nouvelle arrivante engagée qui souhaite s'impliquer dans son quartier ;

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou de nommer Barbara Michel et Anifatou Itchola administratrices cooptées du conseil d'administration, leur mandat prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle du conseil de quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Élection des postes de dirigeants ou officiers

Anne Pelletier, conseillère en consultation publique, présente les postes d'officier qui sont à pourvoir.

Présidence

SUR PROPOSITION DE MARJORIE RAMIREZ, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU PAR les membres du conseil d'administration de nommer Raymond Poirier président du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, son mandat prenant fin à l'assemblée générale annuelle de 2025.

Vice-présidence

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU PAR les membres du conseil d'administration de nommer Marjorie Ramirez vice-présidente du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, son mandat prenant fin à l'assemblée générale annuelle de 2025.

Trésorerie

SUR PROPOSITION DE MARJORIE RAMIREZ, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU PAR les membres du conseil d'administration de nommer Martin Claveau trésorier du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, son mandat prenant fin à l'assemblée générale annuelle de 2025.

Secrétariat

SUR PROPOSITION DE MARTIN CLAVEAU, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU PAR les membres du conseil d'administration de nommer Jason F. Ortmann secrétaire du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, son mandat prenant fin à l'assemblée générale annuelle de 2025.

5. Période d'information de la conseillère municipale

Jackie Smith prend la parole. Elle mentionne que :

- Que l'événement *Limoilou en petites roues*, qui veut sensibiliser les citoyens au passage des jeunes cyclistes et des poussettes dans le quartier, aura lieu le week-end prochain.

- Qu'elle a récemment rencontré le nouveau directeur de la SDC de la 3^e Avenue, Gaétan Hébert.
- Qu'une nouvelle résidence pour les personnes à mobilité réduite pourrait s'installer dans le quartier.
- Que certaines actions pourraient être posées par les citoyens pour encourager les automobilistes qui circulent près de l'école Grande-Hermine à ralentir, en attendant que des mesures durables soient prises par la Ville. La conseillère invite, par exemple, les enfants à dessiner à la craie sur les trottoirs qui bordent l'école.
- Qu'elle continue de poser des questions et de tenter de faire la lumière sur le dossier des ruelles. La conseillère pense que des avis légaux seront nécessaires. Elle mentionne, en outre, que les projets de ruelles vertes supportés par l'organisme Nature Québec ne sont plus financés par la Ville.

6. Période de questions et commentaires du public

Marjorie Ramirez se demande si la Ville entend toujours rencontrer les citoyens au sujet des ruelles. Elle se demande si Mélissa Coulombe-Leduc, conseillère responsable de l'urbanisme sur le comité exécutif, communiquera avec les administrateurs à cet effet. Jackie Smith poursuit ses démarches pour connaître l'état du dossier des ruelles et le faire progresser.

Pour le moment, un état de lieu précis et légalement validé concernant la propriété des ruelles est nécessaire puisque les interprétations actuelles divergent. Si les propriétaires devaient les entretenir eux-mêmes, ils auraient l'obligation de les déneiger et d'entretenir leur chaussée, entre autres. Les membres réfléchissent aux différents usages des ruelles (stationnement, débarcadère, zone de livraison, espace de jeux pour les enfants, etc.), et à leur cohabitation.

La directrice du CPE *Les P'tits loups* aimerait que la 8^e Avenue devienne prioritaire sur le plan du déneigement pour permettre aux parents qui conduisent leurs enfants à la garderie de se stationner en période hivernale. Jackie Smith explique que le déneigement de la 8^e Avenue est déjà prioritaire.

7. Période d'échanges libres/Qualité de l'air et pollution atmosphérique à Limoilou

Certains citoyens ont pu constater la présence d'odeurs nauséabondes (odeurs de vidange et d'égout) dans le quartier, les 4 et 5 mai dernier.

8. Résolution/Demande de rencontre et suivi concernant le dossier des ruelles

Les administrateurs souhaitent adopter une résolution afin que la Ville collabore davantage avec les citoyens en ce qui concerne le dossier des ruelles. Raymond Poirier rappelle que les citoyens veulent participer à la documentation des solutions possibles.

RÉSOLUTION 24-04-11 CONCERNANT LE DÉSIR DU CONSEIL DE QUARTIER ET DE CITOYEN-NE-S DU VIEUX-LIMOILLOU DE CO-CONSTRUIRE LE MODE DE PROPRIÉTÉ DES RUELLES DU QUARTIER AVEC LA VILLE DE QUÉBEC

CONSIDÉRANT que le statu quo des dernières décennies concernant les ruelles est arrivé à son aboutissement et que tant l'administration municipale que les citoyennes et citoyens du Vieux-Limoilou souhaitent voir émerger une porte de sortie à l'enjeu de propriété des ruelles ;

CONSIDÉRANT que, à ce stade, aucune option n'a été clairement et diligemment identifiée comme étant la plus porteuse tant pour l'administration municipale que pour les résidents et résidentes du secteur concernant le mode de propriété des ruelles ;

CONSIDÉRANT que, depuis près de quatre ans, la Ville de Québec travaille de son côté sur le dossier, sans solliciter l'appui ou l'avis des citoyennes et citoyens du milieu ;

CONSIDÉRANT que, pour leur part, les citoyennes et citoyens ont manifesté de multiples manières et à de multiples occasions depuis près de quatre ans leur désir de collaborer concrètement à l'analyse et la mise en place de solution en lien avec cet enjeu d'importance ;

CONSIDÉRANT que ces demandes sont restées, pour l'instant, lettre morte ;

CONSIDÉRANT que les citoyennes et citoyens travaillent déjà, depuis des années, à l'analyse de leurs expériences autant qu'à la recherche de solutions réalistes et applicables en lien avec les ruelles, développant leur maîtrise et compréhension de l'enjeu ;

CONSIDÉRANT qu'elles et ils continueront ce travail, que ce soit de façon indépendante, que ce soit de façon concertée par le biais de la Table de concertation citoyenne sur les ruelles du Vieux-Limoilou, à défaut de pouvoir collaborer et soutenir les actions menées de son côté par l'administration municipale ;

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DUMENT APPUYÉE PAR COLETTE HARVEY, IL EST RÉSOLU PAR le conseil de quartier du Vieux-Limoilou DE :

DÉPLORE les refus répétés de l'administration municipale de mettre en place une approche de co-construction relativement aux ruelles du quartier, et cela depuis plusieurs années ;

DEMANDE à nouveau la mise en place d'un dialogue concret entre la Ville de Québec et les citoyennes et citoyens de Limoilou autour des ruelles et INVITE la Ville de Québec à profiter de la structure émergente qu'est la Table de concertation citoyenne sur les ruelles du Vieux-Limoilou afin d'ancrer ce dialogue ;

SOUHAITE que le dossier soit envisagé dans une approche de co-construction avec le milieu, plutôt que dans une approche top-down comme c'est le cas actuellement ;

ESTIME qu'une analyse plus large devrait être faite concernant le dossier des ruelles et que cette analyse pourrait intégrer, entre autres éléments :

- Un état des lieux précis quant à la propriété des ruelles actuellement : quelles ruelles sont sous propriété fiduciaire de Revenu Québec, quelles ruelles sont en propriété indivise et, dans ce second cas, quels sont les propriétaires riverains qui en sont les détenteurs ;
- Une analyse longitudinale quant aux modes de propriété et aux solutions à envisager concernant les ruelles, qui pourrait inclure :
 - La municipalisation.
 - Le rachat collectif par le biais d'une fiducie d'utilité sociale ou d'un OBNL ;
 - Le rachat individuel avec une gestion collective soutenue par la Ville ;
 - Le rachat individuel avec une gestion par quadrilatère.

- Une analyse large quant à la structure légale et aux documents devant l'accompagner, tels que des actes d'indivision, la possibilité d'un statut légal particulier pour les ruelles, les structures de gestion, les responsabilités partagées entre personnes citoyennes et l'administration municipale, etc. ;
- Une analyse financière qui prend en compte les possibilités offertes par les responsabilités et obligations légales liées aux divers modes de propriété, plutôt qu'une seule interprétation de ces éléments ;
- Une revue détaillée de l'information existante — entre travaux de recherche, aspects patrimoniaux, jurisprudence ou encore désirs exprimés par les citoyennes et citoyens au fil de multiples consultations publiques menées depuis 10 à 15 ans ;
- Une consultation auprès de la population, une fois que des scénarios porteurs et réalisables aient été identifiés, afin de permettre à chacun et chacune de prendre une décision éclairée et informée quant à l'enjeu plutôt que de choisir unilatéralement une approche, qu'elle soit porteuse ou non.

RÉITÈRE que l'analyse réalisée par la Ville de Québec en avril 2023 est incomplète et ne peut pas être considérée telle que l'aboutissement du processus d'évaluation ;

ESTIME que les citoyennes et citoyens méritent d'avoir l'information la plus complète possible afin d'avoir l'assurance que la porte de sortie choisie pour cette problématique datant de plus de 75 ans est la meilleure ou la plus adéquate, dans un contexte où l'opinion publique est partagée et tiraillée entre les différents scénarios à envisager ;

RAPPELLE à la Ville de Québec que le milieu est mobilisé et actif face à cet enjeu, porteur d'un désir de contribuer de façon constructive aux travaux en cours et à venir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les administrateurs conviennent de rédiger une lettre ouverte à partir de leur résolution. Ils souhaitent que la Ville fasse preuve de davantage de transparence et d'ouverture en ce qui concerne la participation des citoyens au dossier des ruelles.

9. Résolution/Dépôt d'un projet concernant l'histoire et le patrimoine lié aux ruelles du quartier

La Table de concertation citoyenne sur les ruelles du Vieux-Limoilou, en collaboration avec la Société historique de Limoilou et le conseil de quartier, veut développer un projet visant à promouvoir l'acquisition, par les citoyens, de connaissances relatives à l'histoire et au patrimoine des ruelles du quartier. Le projet se diviserait en trois phases : l'élaboration d'une revue historique, la création de supports visuels visant à partager les connaissances acquises, ainsi que la réalisation d'un portrait de l'évolution des ruelles.

RÉSOLUTION 24-04-12 CONCERNANT LE FINANCEMENT DU PROJET DE PORTRAIT DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE LIÉ AUX RUELLES DU QUARTIER

SUR PROPOSITION DE JASON F. ORTMANN, DÛMENT APPUYÉ PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'autoriser Raymond Poirier à déposer une demande au Fonds d'aide au développement du milieu de Desjardins ainsi qu'au budget d'initiative du conseil de quartier pour la réalisation de la première phase du projet d'acquisition de connaissances sur les ruelles du Vieux-Limoilou.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Période de suivi/Bac à jouets en libre-service au parc Ferland

Les administrateurs ont été heureux d'apprendre que d'ici le 21 juin, le parc Ferland profitera enfin d'un projet-pilote de bac à jouets en libre-service. C'est la Ville qui le pilotera. À une question d'Anne Pelletier, Raymond Poirier répond que le conseil de quartier pourrait interpeler la Ville au sujet de l'aménagement d'un parc temporaire sous les bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency l'été prochain (projet pilote).

11. Période de suivi/Projets en cours du conseil de quartier

Limoil'Air

Le conseil de quartier n'a toujours pas eu de réponses à ses demandes de financement pour la nouvelle phase du projet Limoil'Air.

L'équipe pourrait bientôt entamer une corvée d'entretien des capteurs hébergés par les citoyens qui souhaitent toujours participer au projet. Elle compte, par ailleurs, inviter ces citoyens à participer à une étude de l'Université de Montréal. Le conseil de quartier, lui, participera à une étude de Baseline, un organisme d'aide aux entreprises grâce à l'intelligence artificielle.

Fenêtre sur Limoilou

Le projet *Fenêtre sur Limoilou*, réalisé en collaboration avec l'artiste Wartin Pantois, sera bientôt lancé.

Projet de sécurité routière 2023

Le projet de sécurité routière 2023 sera bientôt lancé. Les stencils sont maintenant en impression, et les citoyens pourront peindre des chats à l'entrée et à la sortie de leur ruelle dès le mois de juin.

Projet de sécurité routière 2024

Le conseil de quartier aura recours aux services de l'illustrateur Patrick Blanchette pour mener à bien son projet de sécurité routière 2024. Il entend faire réaliser l'illustration avant de déterminer l'endroit où elle sera affichée.

12. Prise d'acte des rapports de suivi et période d'échanges quant aux comités auxquels prend part le conseil de quartier du Vieux-Limoilou

Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles

Le comité a pu assister à la une présentation du plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) 2024-2031, qui est axé sur la promotion de l'économie circulaire par la sensibilisation et l'information, entre autres.

Selon Colette Harvey, la nouvelle appellation de Complexe de valorisation énergétique utilisée récemment par la ville de Québec pour englober l'incinérateur et le complexe de biométhanisation ne fait pas l'unanimité au CVGMR. Une discussion aura lieu sur ce sujet dans les prochaines rencontres.

L'administratrice ajoute que la Ville travaille encore à revaloriser les sacs mauves, et qu'elle a conclu des ententes avec plusieurs fermes pour distribuer le digestat issu du traitement des matières résiduelles organiques. Elle mentionne, en outre, qu'il reste de la sensibilisation à faire pour convaincre tous les citoyens d'utiliser les sacs mauves.

RÉSOLUTION 24-04-13 CONCERNANT LA NOMINATION D'UN.E REPRÉSENTANT.E AU COMITÉ DE VIGILANCE DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

SUR PROPOSITION DE MARJORIE RAMIREZ, DUMENT APPUYÉE PAR RAYMOND POIRIER, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration de nommer Colette Harvey représentante du conseil de quartier du Vieux-Limoilou au Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles. Jason F. Ortmann est nommé remplaçant de Colette Harvey.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Anne Pelletier mentionne que la Ville entend organiser plus d'Écocentre mobiles cette année. Le conseil de quartier pourrait rédiger une résolution afin de faire part à la Ville des inconvénients associés à la longue distance qui sépare le Vieux-Limoilou d'un écocentre.

Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)

Le ministère de l'Environnement a présenté toutes les démarches qu'il a faites pour trouver la source des dépôts de nickel enregistrés par le capteur de la rue des Sables. Il semblerait que l'entreprise Glencore soit à l'origine de ces dépassements. Le même constat a d'ailleurs été fait en 2013. Rappelons que le CVAP a demandé au Port de l'aviser lorsqu'un événement pourrait causer un dépassement de nickel, comme ce fut le cas le 28 décembre dernier. Notons enfin que le CVAP a appuyé la demande de subvention du Port pour son électrification, conditionnellement à ce qu'il lui présente son projet.

Table de concertation élargie sur la mobilité dans Vanier

Lors de sa dernière rencontre, le comité a pu analyser les résultats de l'activité de cartographie émotionnelle organisée au mois de mars dernier, le tout, dans l'objectif d'améliorer l'expérience piétonne et cycliste.

Table de concertation vélo

De nouvelles stations du réseau *À Vélo* ont été installées un peu partout au centre-ville cette année.

13. Période de suivis/Résolutions ayant obtenu réponse

Présentation publique à Limoilou des résultats de l'étude sur la qualité de l'air menée par la Ville de Québec et ses partenaires

La Ville ne compte pas faire de présentation publique des résultats de son étude sur la qualité de l'air à Limoilou. Elle invite les administrateurs à réviser la conférence de presse disponible sur la chaîne YouTube de l'espace presse ou de se référer à la présentation faite dans le cadre de la rencontre de septembre du CVAP. Les administrateurs considèrent que la Ville perd une occasion de discuter avec les citoyens d'un sujet qui les touche particulièrement. Ils déplorent cette décision.

14. Période d'échanges autour des consultations en cours et à venir

En juin, la Ville présentera aux membres un projet de zonage portant sur certains ateliers d'artistes du quartier.

15. Fonctionnement du conseil de quartier

- Correspondances

Emprises — espaces urbains tiendra son lancement de plantation le 28 mai prochain, au Bal du Léopard.

- Trésorerie

Le 15 mai, le solde du compte bancaire du conseil de quartier était de 14 636 \$.

- Paiements à venir

RÉSOLUTION 24-04-14 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE MARTIN CLAVEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR JASON F. ORTMANN, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'autoriser le paiement de 90 \$ à Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier de mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 24-04-15 CONCERNANT LE PAIEMENT DE L'INSTALLATION DU PROJET FENÊTRE SUR LIMOILOU

SUR PROPOSITION DE MARTIN CLAVEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR JASON F. ORTMANN, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'autoriser le paiement de 3112 \$ à l'artiste du projet *Fenêtre sur Limoilou* pour les frais d'installation des œuvres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 24-04-16 CONCERNANT LES SIGNATAIRES DES EFFETS BANCAIRES DU CONSEIL DE QUARTIER

CONSIDÉRANT l'élection du conseil d'administration à l'assemblée annuelle de 2024 ;

CONSIDÉRANT qu'à l'assemblée de mai 2024 du conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, Raymond Poirier a été élu président, Jason F. Ortmann a été élu secrétaire et Martin Claveau a été élu trésorier du conseil d'administration du conseil de quartier ;

CONSIDÉRANT que l'article 128 du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier stipule que les signataires des effets bancaires du conseil de quartier sont le président, le secrétaire ou le trésorier ;

SUR PROPOSITION DE MARJORIE RAMIREZ DÛMENT APPUYÉE PAR DIANNE CHARUEST, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou nomme Raymond Poirier, président, Jason F. Ortmann, secrétaire et Martin Claveau, trésorier, signataires des effets bancaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Anne Pelletier explique que le conseil de quartier devra avoir recours à l'aide d'un technicien comptable pour vérifier et rédiger ses états financiers de 2024.

- Choix du local de rencontre pour 2024-2025

Les membres conviennent de tenir leurs rencontres de 2024-2025 au même local qu'en 2023.

16. Divers

Aucun suivi

17. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de lever la séance à 21 h 33.

_____ SIGNÉ

Raymond Poirier, Président

_____ SIGNÉ

Jason F. Ortmann, Secrétaire